

CHACUN UN PETIT PEU C'EST BEAUCOUP POUR TOUS !
Bakoitzaren gutia guzientzat anitz da · Per estar un chicòt tà cadun, qu'es hòrt tà tots

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Les 2 bureaux de vote installés au rez-de-chaussée du château seront ouverts de 8H à 18H.

PROCURATION, comment faire la démarche ?

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. **Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.**

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire disponible en ligne sur service-public.gouv.fr (cerfa 14952*03), l'imprimer puis se rendre, **en personne et en présentant un justificatif d'identité**, à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal. Il peut aussi trouver ce formulaire et le remplir directement sur place.

L'électeur peut aussi établir sa procuration en utilisant le téléservice www.maprocuration.gouv.fr en s'identifiant avec **France Connect** et en indiquant une **adresse électronique (e-mail)**. Comme pour la procédure précédente, il devra se rendre, **en personne**, à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.

De plus, si vous bénéficiez d'une identité numérique certifiée France Identité, vous pouvez réaliser une procuration en ligne sans vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat. Pour cela, vous devez impérativement :

- avoir une carte nationale d'identité (CNI) au format carte bancaire,
- avoir téléchargé l'application France Identité,
- disposer de l'identité numérique certifiée France identité, obtenue après un déplacement dans une des mairies proposant ce service (Bayonne, Cambo, Anglet, Mouguerre, Saint Pierre d'Irube, ...).



ÉLECTIONS MUNICIPALES : UN TOUR OU DEUX TOURS ?

Les dispositions relatives à l'élection des conseillers municipaux des communes de 1000 habitants et plus sont définies par le code électoral (articles L260 à L262 et articles L263 à L267).

Avec 2 listes candidates dans la commune, l'élection sera donc acquise dès le premier tour car la majorité absolue des suffrages exprimés (c'est-à-dire plus de 50 % des voix valablement exprimées, sans compter les bulletins blancs ou nuls) sera automatiquement atteinte par l'une des 2 listes. Néanmoins, en cas d'égalité parfaite entre les deux listes, aucune liste ne recueille la majorité absolue ; il sera donc nécessaire d'organiser un second tour.

La liste arrivée en tête obtiendra 50 % des sièges (prime majoritaire) et les autres sièges seront répartis entre les 2 listes, y compris la liste arrivée en tête, à la proportionnelle, sous réserve qu'elles aient obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

La participation au premier tour est donc particulièrement importante puisqu'il peut être décisif pour l'issue de l'élection.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES : COMMENT ÇA MARCHE ?

Les 15 et 22 mars 2026, les électeurs voteront pour élire leur conseil municipal. Mais ce scrutin permet aussi de désigner les représentants qui siègeront à la Communauté d'agglomération Pays Basque.

- Comment fonctionne cette double élection ? Explications

Le vote aux élections municipales ne sert pas uniquement à choisir un maire et une équipe municipale. Il permet également de renouveler le conseil communautaire, l'assemblée qui réunit les élus des 158 communes du Pays Basque pour décider des grandes politiques menées à l'échelle du territoire. Il n'existe pas de bulletin spécifique pour la Communauté d'agglomération : tout se joue sur le bulletin municipal.

- Un seul vote, deux niveaux de représentation

Le fonctionnement varie selon la taille de la commune.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le bulletin de vote comporte deux listes sur le même document : à gauche figurent les candidats au conseil municipal ; à droite, ceux qui sont « fléchés » pour siéger également au sein de la Communauté d'agglomération. En votant pour une liste, l'électeur choisit donc à la fois ses conseillers municipaux et ses conseillers communautaires.

Cette année, toutes les listes doivent respecter la parité entre les femmes et les hommes, quelle que soit la taille de la commune. C'est également la fin du panachage dans les communes de moins de 1000 habitants. Il n'est ainsi plus possible de barrer ou d'ajouter des noms : le vote se fait pour une liste complète.

- Le conseil communautaire, une instance clé pour le territoire

Au sein de la Communauté d'agglomération Pays Basque, 232 conseillers communautaires titulaires seront élus. Chaque commune dispose d'un nombre de sièges en rapport avec sa population. Une fois installés, les élus communautaires élisent la présidence, ainsi que les vice-président(e)s et les autres membres appelés à siéger en Conseil permanent.

- Des compétences au service du quotidien

Voter aux municipales, c'est donc aussi participer au choix des élus qui décideront des grandes orientations du territoire pour les années à venir.

Les conseillers communautaires définissent et pilotent des politiques publiques essentielles pour les habitants : eau potable et assainissement, transport, gestion des déchets, développement économique ou encore aménagement du territoire.

Ces actions s'organisent autour de plusieurs priorités : accélérer la transition écologique et énergétique au service de la qualité de vie des habitants ; défendre l'accès au logement pour tous ; renforcer des services publics toujours plus proches et plus faciles d'accès au quotidien ; et valoriser la diversité linguistique et culturelle du territoire, notamment en défendant la langue basque et le gascon.

- Le calendrier

Les élections municipales et intercommunales se tiendront les 15 et 22 mars.

Le conseil communautaire devra être installé au plus tard le 24 avril 2026, date butoir fixée par la réglementation.



REZ-DE-CHAUSSÉE DU CHATEAU SALHA



**DIMANCHE 15 Mars
2026**

(À l'occasion des élections municipales)



**Vente de Gâteaux,
Quiches, Pizzas**

**A partir de 8H
au Château au bourg
de BARDOS !!**



COL

La commercialisation des logements du COL est désormais lancée. **Ceux qui avaient déposé leur candidature sur le site du COL et/ou en mairie seront contactés directement par le service du COL. Des nouvelles candidatures sont toujours possibles sur le site du COL, ainsi qu'auprès de la mairie.** Pour rappel le projet se présente sous la forme de 5 maisons avec garage et jardin (4 T4 + 1 T5) et de 2 petites unités de 6 logements collectifs (2 T2 + 2 T3 + 2 T4). 6 logements sont en Location-Vente et 11 logements en accession sociale BRS (Bail Réel Solidaire) pour lesquels les coûts d'acquisitions sont consultables sur « acheteraucol.com ».



ÉPICERIE & KANTINA

Depuis le 3 mars, retrouvez notre offre de pizzas sur place ou à emporter à partir de 11€. Chaque semaine, des offres promotionnelles et de fidélité vous seront proposées.
Réservation au ☎ 05.59.56.80.30 ou directement sur place.

LILIREN DENDA

75 Place des Commerces - 64520 Bardos
Le printemps approche... Les journées s'allongent alors changement des horaires de la boutique :
- du mardi au vendredi : de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 18H30,
- le samedi : de 9H30 à 13H.
Malheureusement le service Cordonnerie est terminé.
Au plaisir. *Auréli*

LUDO-MEDIATHEQUE

Samedi 14 mars, à 10H et à 11H, spectacle pour les enfants « Toc toc toc » par la compagnie Chamboule Touthéâtre. Sur inscription !

La Ludo-Médiathèque propose Ludomediatakak proposatzen du



EXPO VENTE DE BETHI AINTZINA

Le club organise une exposition-vente le samedi 21 mars, de 10H à 18H, au mur à gauche. Une assiette gourmande est à déguster sur place ou à emporter (7€). Les personnes désireuses d'aider le club dans son action peuvent, dès à présent, confectionner divers objets et ouvrages et les porter au siège du club le jeudi après-midi, à partir de 15H. De même, tous les lots pour la loterie seront les bienvenus. Les pâtisseries, les confitures et autres gourmandises... devront être déposées le jour de l'expo vente. Nous remercions par avance toutes les personnes qui répondront à notre appel.
Pour tous renseignements :
☎ 06.30.44.02.45
ou bethi.aintzina64@orange.fr

VENTE CHOCOLATS DE PAQUES PAZKOKO XOKOLET SALMENTA

Xarnegu ikastola s'associe avec la fabrique de chocolats de La Bastide-Clairence pour une vente de chocolats de Pâques.

N'hésitez pas à faire une double action, soutenir l'ikastola et un artisan local, pour vous régaler !

Bon de commande à demander par mail à xarneguburaso@gmail.com
ou au ☎ 06.70.72.66.62.

SAMEDI
BARDOS 21 Mars 2026
MUR A GAUCHE de 10h à 18h

EXPO-VENTE

OUVERTE A TOUS (une boisson offerte)

Organisée par
BETHI AINTZINA

ASSIETTE GOURMANDE (7€)

à déguster sur place ou à emporter

VENTE de Pâtisseries

(gâteaux sucrés et salés, merveilles, crêpes, etc.)

Objets et Ouvrages

(tricotés enfants, layette, chaussettes, nappes, tabliers, maniques, gants, coussins, sacs divers, range couverts, etc.)

A découvrir sur notre site internet : bethi-aintzina.assoconnect.com

TOMBOLA dotée de nombreux lots

VENEZ NOMBREUX

bethi.aintzina64@orange.fr
ou 06 30 44 02 45

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 15 mars 2026

SAINT LON LES MINES

Pharmacie DASTEGUY

20 rue du Herrou

☎ 05.58.73.65.69

LOTO BINGO
SAMEDI
14 MARS
20H 00
Mur à gauche
Bons d'achat- Switch- Lit cabane et de nombreux autres lots
BARDOS
APEL - École Sainte-Marie

EN BREF

RECHERCHE : Je cherche un abri couvert (pas forcément fermé) pour stocker une grande remorque gradins et/ou mon fourgon en hivernage et à l'abri de la pluie. Sur Bardos et alentours. Merci d'avance.
Florian RAYNEAU ☎ 06.87.20.52.38.

CONCERTATION ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INFRACOMMUNAUTAIRE (PLUi)

COMMENT PARTICIPER ?

3 moyens d'inscrire une observation :

- Registre papier disponible au Pôle et en Mairie (dans une boîte dédiée)

- Registre en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5462/>

- Ecrire un courrier au Président de la CAPB

A savoir :

Il n'est pas nécessaire d'inscrire une contribution dans plusieurs registres.

Les contributions sont toutes analysées. La concertation se termine à l'arrêt du PLUi.

Des réunions publiques, forums citoyens ou évènements seront ponctuellement organisés

COMMENT S'INFORMER ?

Sur le site internet de la CAPB, la page relative à la procédure sera mise à jour en fonction de l'avancement du PLUi :
<https://www.communaute-paysbasque.fr/>

KORRIKA

**2026ko Korrika Bardozeko Herriarekin, martxoaren 24an asteartearekin
Korrika 2026 avec la Mairie de Bardos, le mardi 24 mars**

KORRIKA 11 egunez eta 10 gaeuz gelditu gabe Eukal Herria zeharkatzen duen lasterkaldia da. Helduei euskara kurtsoak eskaintzen dizkien AEK erakundeak antolaturik, bi helburu nagusi baditu: batetik Euskal Herriko jendeek euskararen aldeko mobilizazioaren hedatzea eta indartzea, eta bertetik helduentzako euskaltegien garatzeko behar diren sosal biltzea. Korrikaren denboran, kilometroztatik kilometro, korrikalariak lekuko bat ekartzen eta pasatzen dute, zeinean mezu bat baden, azken egunean publikoki zabalduko dena.

Bardozeko Herriak Korrikan esku hartuko du, eta zuek ere parte hartzera gomitatzeko zaituzte, LEHUNTZEN izan den 1461. kilometroan gurekin eginez, martxoaren 24an asteartearekin, gaueko 8etan (abiatzea Lehuntzeko portutik).

Kilometro horretan parte hartuko dute Foyer de Bardos elkarteak eta Xarnegu Ikastolak ere bai.

Esker mila!



La KORRIKA est une course-relais qui parcourt le Pays Basque durant 11 jours et 10 nuits sans interruption. Elle est organisée par AEK, la coordination des cours de basque aux adultes et a un double objectif : d'une part, étendre et renforcer la mobilisation des habitant·e·s du Pays Basque en faveur de la langue basque et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes. Durant la course, les coureurs portent un témoin transmis de main en main à chaque kilomètre, à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée.

La commune de Bardos s'associe à cette course-relais et vous propose de participer au kilomètre 1461 qui sera parcouru sur la commune de LAHONCE le mardi 24 mars à 20H (départ port de Lahonce). Le Foyer de Bardos et Xarnegu Ikastola prendront part à ce même kilomètre.

Merçi pour votre soutien.

UHALDEAN

Tournoi de pelote trinquet : des débuts très accrochés !

Le tournoi de pelote, lancé samedi 7 mars à 18H, a tenu toutes ses promesses avec deux premières rencontres d'un très gros niveau et particulièrement disputées.

Résultats de la soirée du samedi 7 mars :

- 18H : victoire de **LECHEREN / LAGARDE** contre CARRICART / FONTAN sur le score très serré de 40 à 37.

- 19H : victoire de **COUILLET / LEICIAGUECAHAR** contre SORHOUE / LEMBEYE sur le score de 40 à 37.

Ces deux parties ont été marquées par une intensité remarquable et un niveau de jeu élevé, chaque équipe se battant point après point jusqu'à la fin.

Un remerciement pour un de nos partenaires du tournoi, présent aux parties : Tony LEGARTO gérant de la société de plomberie TL services.

Prochains rendez-vous :

La suite du tournoi se déroulera mardi 17 mars :

- 19H : COUILLET / LEICIAGUECAHAR VS LECHEREN / LAGARDE

- 20H : LEMBEYE / SORHOUE VS CARRICART / FONTAN.

Deux nouvelles confrontations qui s'annoncent déjà très disputées dans la continuité de cette première soirée spectaculaire.

Les supporters sont attendus nombreux pour venir encourager les équipes !



USB

U16 : Montfort-en-Chalosse 12 – 28 US Bardos

Victoire de caractère à Pomarez !

En terrain hostile, les Cadets de l'US Bardos se sont imposés avec autorité face à Montfort-en-Chalosse. Une belle performance, malgré un effectif réduit par les blessures et une discipline perfectible : près de 30 pénalités concédées, 4 cartons jaunes et 2 blancs ont compliqué la tâche face à un arbitrage lui-même dépassé. Mais quand ils ont eu le ballon en main, nos Tangos ont été tranchants et inspirés. La défense, solide, a contenu les assauts adverses tout au long de la rencontre. Un beau succès collectif.

Avec 3 journées encore à disputer avant les phases finales, il faudra maintenir l'intensité à l'entraînement - pas question de relâcher l'effort maintenant !

Bravo les Tangos !

Fédérale 3 : USB 13 – 17 SA HAGETMAU

Excellence B : USB 37 – 38 SA HAGETMAU

Bardos y a cru jusqu'au bout

Les week-ends se suivent et se ressemblent malheureusement pour nos seniors. Opposés à la solide et expérimentée formation d'Hagetmau, les tangos repartent une nouvelle fois avec beaucoup de regrets.

En lever de rideau, la réserve a connu un match au scénario cruel. Dominés durant une 1^{ère} mi-temps compliquée, les Bardoztars regagnent les vestiaires avec plus de 20 points de retard après 40 minutes sans véritablement trouver les ressources pour rivaliser. Mais au retour sur la pelouse, c'est une toute autre équipe qui apparaît. Fidèles à leur esprit combatif, les tangos font parler leur cœur, leur solidarité et leur panache pour revenir dans la rencontre et, à force d'abnégation, passer devant. Mais c'était sans compter l'essai en coin des visiteurs, inscrit sur l'ultime action, transformé par un buteur jusque-là en difficulté, qui coiffe, d'un tout petit point, les locaux sur le poteau. Cruel dénouement.

Le sentiment est tout aussi amer pour l'équipe première. Comme lors des 3 dernières sorties, les Bardoztars ont livré une prestation pleine d'engagement et d'énergie. Le paquet d'avants, courageux, combatif et souvent dominateur malgré un déficit physique, a su rivaliser et même prendre l'ascendant. Cependant, malgré un investissement irréprochable, l'efficacité a encore fait défaut dans les zones de marque. Trop d'occasions laissées en route et 2 essais opportunistes encaissés auront suffi aux visiteurs pour faire la différence et repartir avec la victoire.

Les tangos auront pourtant tout donné et poussé leur adversaire jusqu'au bout, sans parvenir malheureusement à inverser définitivement le sort de la rencontre. Mais à Bardos, l'état d'esprit reste intact : ne rien lâcher, travailler et se battre jusqu'à la dernière minute du dernier match. Joueurs et staff connaissent le défi qui les attend et comptent bien continuer à défendre les couleurs tango avec la même détermination.

